

## DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----

Extrait du Registre des Délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

-----

Séance du 7 juin 2017

COMMUNE

SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le sept juin à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Ont donné pouvoir :**

Jérôme GALINIER-WARRAIN à Jean-Pierre LECHTEN  
Adeline WEBER-GUIBAL à Corinne LEGRAS

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

**A été élue secrétaire :** Corinne LEGRAS

**Absente excusée :** Olivia RIVORY

**OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU  
RHÔNE AU TITRE D'UN CONTRAT  
DEPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL –  
PÉRIODE 2017/2019.**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique qu'il est possible pour la commune de Saint Marc Jaumegarde de solliciter le Conseil Départemental, afin de financer les projets d'investissement de la Commune.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à 3 266 452€ HT, selon un échéancier allant de l'année 2017 à l'année 2019, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

Pour l'année 2017, le montant total de la tranche annuelle est estimé 1 646 256 € HT pour une aide départementale sollicitée à hauteur de 715 781 €, réparti de la façon suivante :

**Opération 1 : Plateau sportif**

Cette opération porte sur l'aménagement d'un plateau sportif sur un terrain communal entre le cimetière et l'actuelle salle des sports. Le programme prévoit :

1. *la construction de l'équipement principal :*
  - un tennis couvert
  - un club house et des sanitaires

## DELIBERATION

---

- un espace de rencontre des associations
- une terrasse bistrot extérieure
- un espace de rangement pour le club de tennis
- 2. *la mise en place d'équipements complémentaires*
  - un terrain multisports
  - des tables de pingpong
  - des jeux d'enfants
  - des terrains de pétanque
  - des bancs extérieurs
- 3. *la rénovation des deux tennis extérieurs existants*

De 2017 à 2019, le coût de l'opération s'élèverait à 1450 000 € HT. La tranche 2017 serait de **200 000 € HT**.

### **Opération 2 : Création réseau d'éclairage public Chemin de l'Aube, Chemin des Peyrières, Draille de la Prignonne et chemin de Collongue**

De 2017 à 2019, le coût de l'opération s'élèverait à 210 196 €. La tranche 2017 serait de **50 000 € HT**.

La commune de Saint Marc Jaumegarde souhaite réaliser en **2017** une extension de son réseau d'éclairage public à l'entrée de la Commune sur le **Chemin des Peyrières**.

Les travaux seraient réalisés en même temps que la réhabilitation du réseau AEP.

Les travaux consisteraient en l'implantation de neuf mâts.

### **Opération 3 : Création d'un réseau pluvial Chemin du Vallon de Keyrié**

Le schéma directeur d'eaux pluviales réalisé en 2016 a mis en évidence des problèmes d'écoulement d'eau sur le Vallon du Keyrié. Afin de remédier à ces problèmes, il vous est proposé de poser un collecteur le long du chemin avec un rejet dans le fossé existant qui se déverse dans le Prignon.

Le coût de l'opération s'élèverait **202 000 € HT**

### **Opération 4 : Réhabilitation des réseaux AEP et EU Chemin Poilroux**

Le chemin Poilroux est actuellement alimenté en eau potable par une conduite en amiante ciment, exposée à l'érosion en raison d'une forte déclivité dans ce secteur.

Il convient donc de la remplacer dans les meilleurs délais. Il convient également de remplacer la conduite d'assainissement collectif située à proximité.

Le coût d'objectif de l'opération est de **170 790 € HT**.

### **Opération 5 : Adduction d'eau potable et eaux usées Keyrié Ouest**

Le réseau d'eau potable partant du chemin du Vallon de Keyrié pour rejoindre le chemin de Repentance en passant en domaine privé est constitué de conduites en amiante ciment. Ce réseau est vétuste et il est donc nécessaire de le réhabiliter.

La commune souhaite raccorder la partie nord du Chemin du vallon de Keyrié au réseau d'assainissement.

Enfin la commune a fait réaliser un diagnostic du réseau d'assainissement existant et il présente de nombreux défauts : infiltrations, racines, coudes. Ce réseau sera donc repris en tranchée commune avec le réseau d'eau potable.

Le coût d'objectif de l'opération s'élève à **367 000 € HT**.

**DELIBERATION****Opération 6 : Réhabilitation du réseau d'assainissement du Prignon**

Suite à un contrôle approfondi par caméra, le réseau d'assainissement du Domaine du Prignon doit être réhabilité suivant deux modalités :

- Réhabilitation en tranchée ouverte
- Réhabilitation sans tranchée

Les travaux doivent être réalisés avant la reprise du revêtement du lotissement du Prignon.

Le coût d'objectif de l'opération s'élève à **448 400 € HT**.

**Opération 7 : Adduction d'eau potable au Chemin des Peyrières**

Les conduites du réseau d'eau potable du chemin des Peyrières sont en amiante ciment. Il est donc nécessaire de le renouveler et de reprendre l'ensemble des branchements.

Le coût d'objectif de l'opération s'élèverait à **208 066 € HT**.

Pour cette 1<sup>ère</sup> tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal	<b>TOTAL HT Opérations 2017</b>
<b><u>opération 1</u></b> Plateau sportif	120 000 €	40 000 €	40 000 €	<b>200 000 €</b>
<b><u>opération 2</u></b> Création réseau éclairage public Aube Peyriere Draille de la Prignonne	20 000 €	15 000 €	15 000 €	<b>50 000 €</b>
<b><u>opération 3</u></b> Création réseau pluvial Keyrié Ouest	80 800 €	60 600 €	60 600 €	<b>202 000 €</b>
<b><u>opération 4</u></b> Réhabilitation eaux usées et eau potable Chemin Poilroux	85 395 €	34 158 €	51 237 €	<b>170 790 €</b>
<b><u>opération 5</u></b> AEP eaux usées Keyrié Ouest	146 800 €	110 100 €	110 100 €	<b>367 000 €</b>
<b><u>opération 6</u></b> Réhabilitation assainissement Prignon	179 360 €	134 520 €	134 520 €	<b>448 400 €</b>
<b><u>opération 7</u></b> AEP Peyrière	83 226 €	62 420 €	62 420 €	<b>208 066 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>715 581 €</b>	<b>456 798 €</b>	<b>473 877 €</b>	<b>1 646 256 €</b>

Après en avoir délibéré par :

12 voix pour  
voix contre

Accusé de réception en préfecture 013-211300959-20170607-2017-51-delib-DE Date de réception préfecture : 09/06/2017
---

## DELIBERATION

---

2 abstention (s) Colette MOLLARET, Patrick MARKARIAN

**D'approuver** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2017-2019 conformément au tableau joint en annexe, d'un montant total de **3 266 452 € HT**,

**De solliciter** la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 49.40 %, soit un montant global de **1 613 659 €HT** pour les années 2017-2019,

**D'approuver** le plan de financement de la tranche 2017 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de **715 581 €**.

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

**DELIBERATION**

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2017- -DELIB-7-5

CONTRAT Départemental de Développement et d'aménagement 2017 / 2019  
Phase Financière des Opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

Projet communaux	2017			2018			2019			Total des dépenses subventionnelles (H1)	2017			2018			2019			Total Département	Financements sollicités autres Finances participatives Partenariats			Autofinancement communal		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019		Montant	Montant HT	%	Montant	Montant HT	%										
Operation 1 PLATEAU SPORTIF	200 000 €	800 000 €	450 000 €	1 450 000 €	120 000 €	480 000 €	270 000 €	870 000 €	870 000 €	Metropole	200 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	20%											
Operation 2 CREATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC CAIRE PEVRIERE DRALLE DE LA PRIGNONNE	50 000 €	121 453 €	38 743 €	210 196 €	20 000 €	48 581 €	15 497 €	84 078 €	84 078 €	Metropole	63 059 €	30%	63 059 €	63 059 €	30%											
Operation 3 CREATION RESEAU PUVIAL, KERRE	202 000 €			202 000 €	80 000 €			80 000 €	80 000 €	Metropole	60 000 €	30%	60 000 €	60 000 €	30%											
Operation 4 AEP EAUX USEES POLIQUOX	170 790 €			170 790 €	85 595 €			85 595 €	85 595 €	équipement rural	34 158 €	51 237 €	30%	51 237 €	51 237 €	30%										
Operation 5 AEP EAUX USEES KERRE OUEST	367 000 €			367 000 €	146 800 €			146 800 €	146 800 €	Metropole	110 100 €	30%	110 100 €	110 100 €	30%											
Operation 6 REHABILITATION ASSAINISSEMENT PRIGNON	448 400 €			448 400 €	179 500 €			179 500 €	179 500 €	Metropole	134 520 €	30%	134 520 €	134 520 €	30%											
Operation 7 AEP PEVRIERE	208 000 €			208 000 €	83 228 €			83 228 €	83 228 €	Metropole	62 420 €	30%	62 420 €	62 420 €	30%											
Operation 8 VOIRIE PRIGNON		210 000 €		210 000 €		84 000 €		84 000 €	84 000 €	Metropole	63 000 €	30%	63 000 €	63 000 €	30%											
<b>TOTAL</b>	<b>1 846 256 €</b>	<b>1 131 453 €</b>	<b>488 743 €</b>	<b>3 266 452 €</b>	<b>715 581 €</b>	<b>612 581 €</b>	<b>255 497 €</b>	<b>1 613 659 €</b>	<b>1 613 659 €</b>		<b>817 857 €</b>		<b>834 826 €</b>													

ANNEXE CDDMA

Le Maire,  
Régis MARTIN

Affiché le 8 juin 2017  
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en préfecture.

Accusé de réception en préfecture  
013-211300959-20170607-2017-51-delib-DE  
Date de réception préfecture : 09/06/2017